

CHRONOPOST

Société par actions simplifiée au capital de 32.632.000 euros
Siège social : 3 boulevard Romain Rolland – 75014 PARIS
RCS PARIS 383 960 135

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2022
BILAN et COMPTE DE RESULTAT

Certifié conforme à l'original,
Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a final horizontal stroke, positioned below the text 'Le Président,'.

BILAN ACTIF

Rubriques	En K€	Montant Brut	Amortissements	31/12/2022	31/12/2021
Capital souscrit non appelé					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets et droits similaires		86 843	61 867	24 976	21 946
Fonds commercial		261		261	261
Autres		34 311		34 311	34 311
Immobilisations incorporelles en cours		10 572		10 572	9 309
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains		10 819		10 819	10 819
Constructions		39 726	31 387	8 338	9 398
Installations techniques, matériel, outillage		239 505	128 290	111 215	93 606
Autres		200 633	115 566	85 067	65 891
Immobilisations corporelles en cours		27 147		27 147	35 883
Avances et acomptes		896		896	2 577
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Participations par mise en équivalence					
Autres participations		71 890		71 890	71 583
Créances rattachées à des participations		11		11	500
Titres immobilisés de l'activité portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts		458		458	535
Autres immobilisations financières		11 348		11 348	9 999
ACTIF IMMOBILISE		734 420	337 112	397 309	366 618
STOCKS ET EN-COURS					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes		843		843	937
CREANCES					
Créances clients et comptes rattachés		275 491	14 927	260 565	267 336
Autres		103 266	2 771	100 496	67 128
Capital souscrit et appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
Actions propres					
Autres titres					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités		3 852		3 852	1 349
Charges constatées d'avance		12 826		12 826	13 495
ACTIF CIRCULANT		396 279	17 697	378 582	350 245
Primes d'émission d'emprunts à étaler					
Primes de remboursement des emprunts					
Ecart de conversion actif		9		9	75
TOTAL GENERAL		1 130 708	354 809	775 899	716 937

BILAN PASSIF

Rubriques	En K€	31/12/2022	31/12/2021
Capital		32 632	32 632
Primes d'émission, de fusion, d'apport			
Ecart de réévaluation			
Ecart d'équivalence			
Réserve légale		3 263	3 263
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau		60 311	24 784
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		85 355	79 527
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées		43 281	37 514
CAPITAUX PROPRES		224 843	177 720
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques		12 976	11 639
Provisions pour charges		300	430
PROVISIONS		13 276	12 069
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		43	53
Emprunts et dettes financières divers		100 459	102 973
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		227 012	220 991
Dettes fiscales et sociales		138 217	125 367
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		5 493	8 116
Autres dettes		50 763	53 234
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance		15 794	16 415
DETTES		537 781	527 148
Ecart de conversion passif			
TOTAL GENERAL		775 899	716 937

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

Rubriques	En K€	France	Exportation	31/12/2022	31/12/2021
Ventes de marchandises		2 827		2 827	
Production vendue de biens					
Production vendue de services		1 414 737	327 238	1 741 976	1 698 324
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS		1 414 737	327 238	1 744 803	1 698 324
Production stockée					
Production immobilisée				5 944	5 353
Produits nets partiels sur opérations à long terme					
Subventions d'exploitation				107	323
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transfert de charges				15 119	13 025
Autres produits				2 723	2 505
PRODUITS D'EXPLOITATION				1 768 695	1 719 530
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				6 720	4 764
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					
Autres achats et charges externes				1 275 515	1 256 466
Impôts, taxes et versements assimilés				20 677	13 298
Salaires et traitements				180 300	174 507
Charges sociales				82 183	80 471
DOTATIONS D'EXPLOITATION					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				40 573	37 493
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				1 945	2 320
Dotations aux provisions				9 846	7 808
Autres charges				13 288	12 704
CHARGES D'EXPLOITATION				1 631 046	1 589 831
RESULTAT D'EXPLOITATION				137 649	129 699
QUOTE-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN					
Bénéfice attribué ou perte transférée					
Perte supportée ou bénéfice transféré					
PRODUITS FINANCIERS					
Produits financiers de participations				1 006	1 867
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				26	30
Autres intérêts et produits assimilés				144	36
Reprises sur dépréciations et provisions et transferts de charges				75	120
Différences positives de change				50	5
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
PRODUITS FINANCIERS				1 301	2 057
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				9	75
Intérêts et charges assimilées				3 396	3 440
Différences négatives de change				107	158
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
CHARGES FINANCIERES				3 513	3 672
RESULTAT FINANCIER				-2 211	-1 615
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS				135 438	128 083

COMPTE DE RESULTAT (suite)

Rubriques	En K€	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		171	1
Produits exceptionnels sur opérations en capital		17	168
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		3 679	95 971
PRODUITS EXCEPTIONNELS		3 867	96 140
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		328	92 359
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			211
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		9 447	5 678
CHARGES EXCEPTIONNELLES		9 774	98 248
RESULTAT EXCEPTIONNEL		-5 907	-2 107
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		15 034	14 675
Impôts sur les bénéfices		29 142	31 774
TOTAL DES PRODUITS		1 773 864	1 817 727
TOTAL DES CHARGES		1 688 508	1 738 200
BENEFICE OU PERTE		85 355	79 527



CHRONOPOST SAS

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ETABLIS AU 31/12/2022

SOMMAIRE

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L’EXERCICE.....	3
II – REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	3
2.1 Immobilisations incorporelles :	3
2.2 Immobilisations corporelles :	3
2.3 Les autres immobilisations corporelles :	5
2.4 Titres de Participation :	6
2.5 Clients et comptes rattachés :	6
2.6 Dettes et créances en devises :	6
2.7 Valeurs mobilières de placements :	6
2.8 Provisions pour risques et charges :	7
2.9 Produits d'exploitation :	7
2.10 Produits financiers :	7
2.11 Méthode d'évaluation des engagements liés au personnel :	7
III–INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS.....	8
3.1 Immobilisations incorporelles et corporelles :	8
3.2 Immobilisations financières :	11
3.3 Echéances des créances à la clôture de l'exercice :	13
3.4 Capitaux propres :	13
3.5 Echéances des dettes à la clôture de l'exercice :	14
3.6 Centralisation de trésorerie :	14
3.7 Comptes de régularisation :	14
3.8 Charges à payer et Produits à recevoir :	15
3.9 Etat des provisions :	15
3.10 Décomposition du chiffre d'affaires H.T. :	16
3.11 Autres produits et charges :	16
3.12 Résultat financier :	16
3.13 Résultat exceptionnel :	17
IV - AUTRES INFORMATIONS.....	17
4.1 Engagements hors bilan :	17
4.2 Effectif à la clôture de l'exercice :	18
4.3 Rémunérations des membres des organes d'administration et de direction :	18
4.4 Eléments concernant les entreprises liées et les participations :	18
4.5 Ventilation de l'impôt sur les sociétés :	19
4.6 Participation des salariés aux résultats de l'entreprise :	19
4.7 Accroissements et allègements de la dette future d'impôts :	19
4.8 Consolidation Groupe :	19
4.9 Intégration fiscale :	19
4.10 Honoraires de commissariat aux comptes :	19
4.11 Evénements post-clôture :	19

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

L'année 2022 a marqué le pas après deux années de résultats records portés par le dynamisme du marché de la livraison de colis dans le sillage de la pandémie Covid-19 et des confinements successifs, en raison des chocs géopolitiques et macroéconomiques majeurs de la période (guerre en Ukraine, forte hausse des coûts de l'énergie, inflation record et ralentissement global de la consommation des ménages).

En dépit ces conditions de marché volatiles et défavorables, le chiffre d'affaires de Chronopost a poursuivi sa progression en 2022, atteignant le niveau record de 1 745 M€ au 31 décembre 2022, contre 1 698 M€ au 31 décembre 2021, soit une progression de +2,8%.

Chronopost a fait l'objet d'un contrôle fiscal au cours de l'année 2022 qui a porté sur les exercices comptables 2018 à 2020.

II – REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général, règlement modifié par les règlements 2015-06 et 2016-07 homologues par arrêtés ministériels des 4 décembre 2015 et 26 décembre 2016.

2.1 Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les frais d'acquisition de ces immobilisations sont comptabilisés en charges.

Les fonds de commerce acquis ne font pas l'objet d'amortissement. Ils peuvent faire l'objet d'une dépréciation le cas échéant.

2.2 Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Depuis le 1^{er} janvier 2005 et conformément au règlement CRC n° 2002-10, une gestion par composant des immobilisations a été mise en place. Les postes concernés sont les « Constructions » et les « Systèmes de mécanisation ». Chaque composant fait l'objet d'une durée d'amortissement distincte correspondant à sa durée d'utilité. La méthode retenue correspond à la méthode rétrospective des coûts amortis.

L'approche par composant peut se résumer ainsi :

1) Les constructions :

La gestion par composant relative aux postes Constructions est la suivante :

Composants	Durée d'utilité
Gros œuvre	20 à 30 ans
Toiture	20 à 30 ans
Menuiserie et Travaux extérieurs	20 à 30 ans
Gros équipements	15 ans
Petits équipements et agencements	5 ans

Le calcul de l'amortissement des composants « Gros Œuvre » et « Toiture » est maintenu sur la durée d'usage. Un amortissement dérogatoire est constaté au titre de la différence entre l'amortissement calculé sur la durée d'utilité et l'amortissement calculé sur la durée d'usage.

Il est à noter qu'au 01.01.2022, une révision du plan d'amortissement des actifs des constructions sur sol propre a été effectuée par l'entreprise.

La révision du plan d'amortissement a concerné les actifs dont la VNC au 31.12.2021 était supérieure à zéro de 3 sites stratégiques de Chronopost détenus en pleine propriété.

Seule la durée des composants relatifs à la structure du bâtiment (charpente, toiture, etc..) a été allongée passant de 20 ans à 30 ans.

Chronopost entend encore les utiliser quelques années compte tenu de leur emplacement privilégié et de leur capacité à offrir un maillage important du territoire en contexte de croissance des volumes.

Cette révision de plan d'amortissement constitue un changement d'estimation comptable. Conformément à l'article 122-5 du PCG, la comptabilisation des impacts de ce changement s'effectue de manière prospective en impactant le résultat de l'exercice en cours et celui des exercices futurs.

2) Les systèmes de mécanisation / automatisation :

La gestion par composant des systèmes de mécanisation s'établit comme suit :

Composants	Durée d'utilité
Mécanique	15 à 20 ans
Electrotechnique	8 à 10 ans
Logiciel	8 ans
Poste Alimentation/Instrument de mesure	8 ans

Le calcul de l'amortissement du composant Mécanique est maintenu sur la durée d'usage. Un amortissement dérogatoire est constaté au titre de la différence entre l'amortissement calculé sur la durée d'utilité et l'amortissement calculé sur la durée d'usage.

Il est à noter qu'au 01.01.2019, une révision du plan d'amortissement des actifs de mécanisation et d'automatisation a été effectuée par l'entreprise.

Cette révision est basée sur le retour d'expérience lié à l'exploitation de ces actifs sur les sites majeurs de l'entreprise.

Compte tenu du niveau technologique et de la matérialité financière de ces actifs, il a été décidé légitimement et pertinent d'étendre les conclusions établies par les experts techniques sur l'ensemble des systèmes de mécanisation et d'automatisation de l'entreprise et par conséquent, d'ajuster les durées d'utilisation des composants sous-jacents.

Cet ajustement a pour conséquence d'allonger les durées de vie moyenne :

- Mécanisations : allongement de 7 ans à 13 ans,
- Automatisation : allongement de 12 ans à 16 ans.

Cette révision de plan d'amortissement constitue un changement d'estimation comptable. Conformément à l'article 122-5 du PCG, la comptabilisation des impacts de ce changement s'effectue de manière prospective en impactant le résultat de l'exercice en cours et celui des exercices futurs.

2.3 Les autres immobilisations corporelles :

Le tableau suivant récapitule les durées d'utilité appliquées à chaque nature d'immobilisation :

Postes	Durée d'utilité	Mode Amortissement
Logiciels	1 à 5 ans	Linéaire
Matériels et Outillages	3 à 15 ans	Linéaire/Dégressif
Agencements et installations	5 à 15 ans	Linéaire/Dégressif
Matériel de transport - Véhicule d'exploitation	8 ans	Linéaire
Matériel de transport - Autres véhicules	3 ans	Linéaire
Matériel de bureau	5 ans	Linéaire
Matériel informatique	3 à 4 ans	Linéaire /Dégressif
Mobilier de bureau	10 ans	Linéaire

La société comptabilise en amortissement dérogatoire la différence entre l'amortissement dégressif et l'amortissement linéaire.

Il est à noter qu'au 01.01.2022, une révision du plan d'amortissement des actifs des installations générales, aménagements et agencements et du matériel de vidéosurveillance a été effectuée par l'entreprise.

Les installations générales, aménagements et agencements :

Il s'agit des travaux d'aménagements réalisés par Chronopost sur un bâtiment en location. Les travaux d'aménagement "démontables" comme les travaux d'électricité (courant fort), les aménagements de bureaux (cloisons), les installations informatiques, le rayonnage, les chambres froides modulaires. Ces aménagements ne sont pas ancrés dans la structure du bâtiment. Compte tenu de la durée du bail et de leur durée d'utilisation prévue, la durée d'amortissement passe à 12 ans.

Le matériel de vidéosurveillance :

Les évolutions technologiques de ces équipements et notre longue expérience en la matière nous ont amenés à constater que la durée de vie des matériels augmentait grâce aussi à un entretien régulier et la mise en place de contrats de maintenance annuelle.

Cet ajustement a pour conséquence de prolonger la durée de ces équipements à 7 ans.

Cette révision de plan d'amortissement constitue un changement d'estimation comptable. Conformément à l'article 122-5 du PCG, la comptabilisation des impacts de ce changement s'effectue de manière prospective en impactant le résultat de l'exercice en cours et celui des exercices futurs.

2.4 Titres de Participation :

Les titres de participation sont comptabilisés au coût d'acquisition et dépréciés sur la base de la valeur d'utilité lorsque cette dernière est inférieure au coût d'acquisition.

La valeur d'utilité tient compte principalement de la situation nette corrigée de la société, et le cas échéant, des plus-values latentes et de la capacité bénéficiaire immédiate ou à court terme.

2.5 Clients et comptes rattachés :

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale.

- Les provisions pour dépréciation des créances clients et des avoirs à émettre sont calculés : soit au cas par cas, en fonction de l'appréciation du risque de non recouvrement.
- Soit en fonction du risque de non-recouvrement compte tenu du rating clients et de l'âge de ces créances.

2.6 Dettes et créances en devises :

Les dettes et les créances libellées en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la clôture de l'exercice.

Les écarts résultant de cette conversion sont inscrits au bilan dans le poste intitulé « différence de conversion-actif » ou « différence de conversion-passif ».

Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risque, sauf si elles sont compensées par une couverture de change, ou par des profits dans le cadre d'une position globale de change.

2.7 Valeurs mobilières de placements :

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur coût d'acquisition. Une provision est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

2.8 Provisions pour risques et charges :

Une provision est comptabilisée dès qu'une obligation existe à l'encontre de la société, et qu'il est probable ou certain qu'elle engendrera une charge sans contrepartie au moins équivalente.

2.9 Produits d'exploitation :

Le chiffre d'affaires est enregistré lors de la réalisation de la prestation. Les produits prépayés vendus et restant à utiliser sont comptabilisés en produits constatés d'avance.

2.10 Produits financiers :

Les dividendes des filiales et participations sont comptabilisés en produits financiers à la date de la décision de la distribution par les assemblées générales des sociétés concernées.

Les produits financiers comprennent également les intérêts sur comptes courants.

2.11 Méthode d'évaluation des engagements liés au personnel :

Ces engagements comprennent les engagements relatifs aux indemnités de fin de carrière qui sont mentionnés en engagements hors bilan. Ces engagements sont évalués selon la méthode dite « rétrospective des unités de crédit projetées », qui est une méthode d'évaluation statistique basée sur un jeu d'hypothèses actuarielles visant à appréhender la valeur de l'engagement comme la valeur actuelle (actualisée) des montants futurs que la société s'attend statistiquement à verser.

Ces engagements sont calculés charges sociales comprises et représentent la valeur actuelle probable des droits acquis évalués, en tenant compte des augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turn-over et des probabilités de survie.

Changement de méthode comptable au 1er janvier 2021 :

Suite à la décision IFRS IC validée par l'IASB en mai 2021 sur la période d'étalement des engagements sociaux dans les régimes de retraite à prestations définies et plafonnées en durée et conformément à la recommandation de l'ANC n°2013-02 du 7 novembre 2013 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires pour les comptes annuels et les comptes consolidés établis selon les normes comptables françaises mise à jour en novembre 2021 qui introduit un choix de méthodes relatif à la répartition des droits à prestations pour les régimes à prestations définies, La Poste a opté pour la méthode telle que posée par la décision IFRS IC.

Ainsi, l'étalement de la charge est désormais réalisé sur le nombre d'années correspondant à celui qui sera retenu au moment du départ du salarié pour déterminer le montant de son indemnité de départ.

III-INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS

Toutes les données chiffrées ci-après sont exprimées en K€ sauf mention particulière.

3.1 Immobilisations incorporelles et corporelles :

Les principaux mouvements en valeur brute s'analysent comme suit :

Poste (K€)	Valeur brute au 31-12-2021	Acquisitions 2022-12 (1)	Virement poste à poste (1)	Cessions 2022-12 (2)	Valeur brute au 31-12-2022
Concessions et droits similaires - logiciels	101 316	(a) 5 256	(a) 6 165	28 132	84 605
Licences	3 354	(a) 217	(a) 74	1 407	2 238
Droit au bail	261				261
Fonds de commerce	34 311				34 311
Immobilisations en cours incorporelles	9 309	7 610	-6 347		(g) 10 572
Immobilisations incorporelles	148 551	13 083	-108	29 539	131 987
Terrains	10 819				10 819
Constructions	39 726				39 726
Matériels et outillages	49 402	(b) 8 767	(b) 5 040		63 209
Mécanisations	157 414	(c) 10 599	(c) 8 284		176 297
Installations et agencements	112 868	(d) 12 934	(d) 9 729	225	135 306
Matériels de transport	16 957	3 150	123		20 230
Mobilier, matériel de bureau et matériel informatique	48 496	(e) 4 217	(e) 4 774	12 391	45 096
Immobilisations en cours corporelles	35 884	19 105	-27 842		(g) 27 147
Avance- acompte versé sur immo corp.	2 577	1 212	-2 893		(h) 896
Immobilisations corporelles	474 143	59 984	-2 785	12 616	518 726
TOTAL	622 694	73 067	-2 893	42 155	650 713

1) Les acquisitions :

(a) Des développements informatiques ont été mis en service au 31 décembre 2022 pour une valeur totale de 11 712 K€. Ces développements concernent essentiellement les projets informatiques relatifs au transport, aux solutions clients, commercial, aux projets stratégiques et méthodes, aux projets business Intelligence.

(b) Les matériels de production s'élèvent à 13 807 K€ et concernent essentiellement :

☞ L'équipement des sites en petits matériels de production tels que des convoyeurs, télescopiques, pèses essieux etc... pour un total de 1 057 K€.

☞ L'équipement des sites pour l'activité de distribution de produits sous température dirigée pour un total de 8 914 K€ (surgélateurs, roll et caisses isothermes), installés sur agences et Hub,

☞ L'équipement de balances et matériels de production (3 836 K€).

(c) Les machines de tri (mécanisations) s'élèvent à 18 883 K€ et concernent essentiellement :

- ✎ Les Hubs (9 234 K€)
- ✎ Les agences (8 182 K€)

(d) Les installations et aménagements s'élèvent à 22 663 K€ et concernent essentiellement :

- ✎ Les travaux de cloisons, toiture, autres aménagements pour 10 654 K€,
- ✎ Des travaux électriques pour 7 259 K€,
- ✎ La sécurisation de nos sites pour 4 108 K€,
- ✎ Des travaux de chambres froides pour 642 K€.

(e) Ce poste d'élève à 8 991 K€ et concerne essentiellement :

- ✎ Matériels informatiques pour un total de 5 643 K€,
- ✎ Matériels informatiques pour les livraisons (PSM) pour 2 812 K€.

(g) Le poste « Immobilisations en cours » représente un total de 37 719 K€ et se compose :

- D'immobilisations incorporelles pour une valeur de 10 572 K€ comprenant de nombreux projets informatiques en cours et tous les projets liés à l'amélioration de notre activité dans le suivi des colis.

- D'immobilisations corporelles s'élevant à 27 147 K€ composées essentiellement :

- ✎ Mécanisation des Hub pour 10 302 K€,
- ✎ Mécanisation des agences pour 4 727 K€,
- ✎ Matériel informatique pour 1 826 K€,
- ✎ Installations électriques pour l'activité « santé » pour 1 670 K€,
- ✎ Matériel de traçabilité pour 420 K€,
- ✎ Et divers travaux électriques, d'aménagements, et des équipements industriels pour 8 202 K€.

(h) Le compte 238800 correspond à des acomptes versés sur immobilisation.

Le tableau des amortissements se présente comme suit :

POSTE (K€)	Solde au 31/12/2021	Dotations 2022	Reprises 2022	Solde au 31/12/2022
Concessions et droits similaires - Logiciels	79 382	8 538	28 132	59 788
Licences	3 341	145	1 407	2 079
Immobilisations incorporelles	82 723	8 683	29 539	61 867
Constructions	30 328	1 060		31 387
Matériels et outillages	35 860	6 320		42 180
Mécanisations	77 351	8 760		86 112
Agencements, Installations	63 791	8 120	225	71 686
Matériels de transport	7 648	1 996		9 644
Mobilier, mat. de bureau et info.	40 993	5 634	12 391	34 236
Immobilisations corporelles	255 971	31 890	12 616	275 245
TOTAL	338 694	40 573	42 155	337 112

Le tableau des immobilisations en valeur nette se présente ainsi :

Valeur Nette (K€)	31/12/2021	31/12/2022
Concessions et droits similaires Logiciels	21 934	24 817
Licences	13	159
Droit au bail	261	261
Fonds de commerce	34 311	34 311
Immobilisations en cours	9 309	10 572
Immobilisations incorporelles	65 828	70 120
Terrains	10 819	10 819
Constructions	9 398	8 338
Matériels et outillages	13 543	21 031
Mécanisations	80 062	90 184
Installations et agencements	49 078	63 621
Matériels de transport	9 309	10 585
Mobilier, mat. de bureau et informatique	7 504	10 861
Immobilisations en cours	38 460	28 043
Immobilisations corporelles	218 173	243 482
TOTAL	284 001	313 602

3.2 Immobilisations financières :

POSTE (K€)	Valeur brute au 31/12/2021	Augmentation	Diminution	Valeur brute au 31/12/2022
Titres de participation	71 583	307	0	71 890
Créances rattachées à des participations	500	170	670	0
Prêts	535	166	244	456
Autres immobilisations financières	9 999	1 409	60	11 348
TOTAL	82 618	2 052	974	83 693

POSTE (K€)	Solde 31/12/2021	Dotation	Reprise	Solde 31/12/2022
Provision sur titres de participations	0			0
Provision sur créances rattachées	0			0
Provision sur autres immo. financières	0			0
TOTAL	0	0	0	0

La variation des titres de participation et des créances rattachées s'explique notamment comme suit :

- Récapitalisation de Chronopost Mauritius Ltd à hauteur de 100 K€ par apport en numéraire et compensation de compte courant
- Remboursement reçu de l'avance en compte courant Pour de Bon (500 K€).

Par ailleurs, Chronopost a accordé en 2022 un prêt de 166 K€ à sa filiale DPD Fresh Belux.

La liste des filiales et participations se présente ainsi :

Tableau des filiales et participations (1ère partie) (K€)	Quote part du capital détenu	Capital	Capitaux propres autres que le capital et le résultat	Résultat du dernier exercice clos	CA HT du dernier exercice
SCI Intelimmo	100%	16	3 009	777	1 206
Delifresh	100%	100	665	-2 803	10 318
Chronofresh	100%	4 701	5 539	8 829	110 484
360° Services	100%	100	566	501	8 017
Chronopost Nouvelle Calédonie (**)	60%	8	1	280	1 843
Alturing	50%	37	4	173	19 165
Chronopost Mauritius Ltd (**)	75%	629	93	263	4 379
Pour De Bon	45%	5 348	-5 927	-559	3 254
DPD Fresh Belux	25%	4 000	-2 334	-2 020	1 594

* Données financières provisoires

** Comptes tenus en devise locale. Convertis selon le cours de clôture :

Roupie Mauricienne pour Chronopost Mauritius;

Franc Pacifique pour Chronopost Nouvelle Calédonie.

Tableau des filiales et participations (2ème partie) (K€)	Valeur comptable des titres au 31/12/2022		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
	Brute	Nette		
Filiales				
SCI Intelimmo	15	15		799
Delifresh	10 577	10 577		
Chronofresh	50 491	50 491		
360° Services	6 031	6 031		
Chronopost Nouvelle Calédonie	352	352		99
Alturing	250	250		89
Chronopost Mauritius Ltd	711	404	290	
Pour De Bon	2 401	2 401		
DPD Fresh Belux	1 000	1 000	166	
TOTAL	71 828	71 521	456	986

3.3 Echéances des créances à la clôture de l'exercice :

Echéances des créances à la clôture (K€)	Montant brut	Dont à un an au plus	Dont à plus d'un an et à moins de 5 ans
Autres immobilisations financières	11 348		11 348
Créances rattachées à des participations	11	11	
Prêts	458	168	290
Créances d'exploitation	375 987	375 987	
TOTAL	387 805	376 166	11 638

3.4 Capitaux propres :

Eléments (K€)	31/12/2021	Résultat 2022	Affectation du résultat 2021	31/12/2022
Capital	32 632			32 632
Réserves légales	3 263			3 263
Autres réserves	0			0
Report à nouveau	24 784		35 527	60 311
Prime d'émission	0			0
Résultat net	79 527	85 355	-79 527	85 355
Provisions réglementées	37 514	5 768		43 281
Distribution Dividendes			44 000	
TOTAL	177 721	91 123	0	224 843

Nombre d'actions	32 632			32 632
------------------	--------	--	--	--------

Valeur nominale	1			1
-----------------	---	--	--	---

Conformément à la décision de l'Associé unique du 20 juin 2022, la société a distribué 44 000 K€ de dividendes aux actionnaires au titre de l'exercice.

3.5 Echéances des dettes à la clôture de l'exercice :

Echéances des dettes à la clôture (K€)	Montant brut	Dont à un an au plus	Dont à plus d'un an et à moins de 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	43	43	-	-
Emprunts et dettes financières	100 459	35 397	58 246	6 816
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	227 012	227 012	-	-
Dettes fiscales et sociales	138 217	138 217	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 493	5 493	-	-
Autres dettes	50 763	50 763	-	-
Produits constatés d'avance	15 794	15 794	-	-
TOTAL	537 781	472 718	58 246	6 816

Les dettes à plus d'un an sont constituées des emprunts souscrits auprès de GeoPost pour un montant de 62 331 K€ et de dépôts de garantie reçus pour 2 731 K€.

3.6 Centralisation de trésorerie :

La centralisation de trésorerie mise en place par GeoPost depuis mars 2003 avec la HSBC et la Société Générale est toujours en vigueur au 31 décembre 2022.

Le solde des opérations journalières est mis à zéro quotidiennement et est transféré sur un compte bancaire de GeoPost.

Les soldes comptables débiteurs ou créditeurs représentent donc à la date de clôture comptable les écritures en rapprochement bancaire, reprenant les opérations engagées et comptabilisées par la société, non encore débitées ou créditées par l'organisme financier.

3.7 Comptes de régularisation :

La société a comptabilisé des charges constatées d'avance pour un montant de 12 826 K€ et des produits constatés d'avance liés à l'exploitation pour 15 794 K€.

Le poste « Charges constatées d'avance » concerne principalement les loyers et charges immobiliers facturés d'avance par les fournisseurs.

Le poste « Produits constatés d'avance » est composé principalement du montant des PAE (Prêt à Expédier) dont la prestation de transport associée n'a pas encore été réalisée.

3.8 Charges à payer et Produits à recevoir :

Charges à payer et Produits à recevoir (K€)	31/12/2022	31/12/2021
Clients et comptes rattachés	32 133	27 434
Autres créances	565	147
Intérêts courus sur établissements financiers	2	13
Total des Produits à recevoir	32 700	27 594
Intérêts courus sur emprunts	2 727	2 744
Dettes sur fournisseurs et comptes rattachés	186 257	179 565
Dettes sur immobilisations	2 001	4 320
Dettes fiscales et sociales	69 394	71 746
Autres dettes	43 660	45 732
Intérêts courus sur découverts	30	37
Total des Charges à payer	304 069	304 144

3.9 Etat des provisions :

(En K€)	31/12/2021	Dotations	Reprises	31/12/2022	Reprises pour utilisation	Reprises pour Non utilisation
Risques liés au personnel	2 687	3 882	1 373	5 197	863	510
Risques d'exploitation	6 773	5 605	5 974	6 404	(a) 3 980	1 994
Risques pour litiges	2 104	129	867	1 366	(b) 408	459
Risques filiales	0			0	(c)	
Risques change	75	9	75	9		75
Provision pour charge	430	230	360	300	(d) 54	306
Provisions risques et charges	12 069	9 855	8 649	13 276	5 306	3 343
Participation + créances rattachées	0			0	(e)	
Clients	17 050	804	2 927	14 927	(f)	
Autres débiteurs	2 718	1 141	1 089	2 771		
Provisions pour dépréciation	19 768	1 945	4 015	17 697		
Total général	31 838	11 800	12 664	30 973		
Dont dotations d'exploitation		11 791	12 589			
Dont dotation financières		9	75			
Dont dotations exceptionnelles						

(a) La provision pour risque d'exploitation concerne essentiellement les provisions pour sinistres de l'activité de transport de colis suite aux réclamations des clients dans le délai imparti d'un an. Cette provision est calculée à partir des données récupérées dans la base « Colis », à savoir le nombre d'objets volés saisis dans la base « Transport », valorisées en fonction des montants remboursés par type de colis transportés. Le montant de cette provision est affiné depuis 2006 pour tenir compte du taux de réclamation des clients.

(b) Cette provision permet de couvrir les risques liés aux contentieux judiciaires.

(c) Cette provision permet de couvrir le risque encouru sur les filiales à hauteur de la situation nette négative et/ou de tenir compte d'un risque financier.

(d) Cette provision permet de couvrir les charges découlant de nos obligations contractuelles (obligation de remise en état, clause de dédit, etc...).

(e) Les dotations et reprises effectuées au titre des participations et créances rattachées sont constatées pour couvrir les risques encourus sur les filiales.

(f) Les dotations et reprises constatées sur les créances clients proviennent essentiellement du passage des créances ordinaires et des créances douteuses en pertes sur créances irrécouvrables et des efforts de recouvrements sur l'exercice.

Provisions réglementées :

L'entreprise comptabilise en amortissement dérogatoire la différence entre les annuités dégressives et les annuités linéaires des biens acquis à partir du 1^{er} janvier 1994.

A partir du 1^{er} janvier 2005, ce poste concerne également l'amortissement dérogatoire constitué suite au maintien de la durée d'usage sur les composants « Gros Œuvre », « Toiture » et « Mécanique ».

Montant au 31/12/2021	Dotations 2022	Reprises 2022	Montant au 31/12/2022
37 514	9 447	3 679	43 281

3.10 Décomposition du chiffre d'affaires H.T. :

(En K€)	2022	2021
Chiffre d'affaires France	1 417 564	1 385 399
Chiffre d'affaires Export	327 238	312 925
Total	1 744 803	1 698 324

3.11 Autres produits et charges :

Le montant des « Autres charges » de 13 288 K€ se compose essentiellement de redevances de licences versées, d'indemnités clients SAV et de passage en pertes des créances irrécouvrables, créances par ailleurs provisionnées.

Les « Autres produits », d'un montant de 2 723 K€, correspondent principalement aux indemnités pour retard de paiement facturés à nos clients.

3.12 Résultat financier :

La perte financière 2022 s'élève à (2,2 M€) contre une perte de (1,6 M€) en 2021. Ce résultat s'explique principalement par les intérêts générés relatifs aux emprunts contractés auprès de la holding GeoPost et des dividendes reçus des filiales

3.13 Résultat exceptionnel :

La variation à la baisse du résultat exceptionnel (passant d'un montant de (2,1 M€) en 2021 à un montant de (5,9 M€) en 2022) s'explique notamment par la hausse des dotations aux amortissements dérogatoires.

IV - AUTRES INFORMATIONS

4.1 Engagements hors bilan :

a) Engagements donnés :

▪ Indemnités de départ à la retraite :

Les engagements en matière d'indemnités de fin de carrière s'élèvent à 11 184 K€ au 31 décembre 2022 (contre 11 190 K€ au 31 décembre 2021). Ces engagements ont été calculés sur la base des hypothèses suivantes :

- Date des données = décembre 2022
- Taux d'inflation = 2,20 %
- Taux d'actualisation = 3,80 %
- Date de l'actualisation = décembre 2022
- Progression future des salaires = 2,20 %
- Age de départ à la retraite = 65 ans pour tous
- Conditions de départ = départ volontaire
- Charges sociales moyennes = 43,58%
- Méthode actuarielle = Méthode des unités de crédit avec salaire projeté et services proratés (PUC)

▪ Garantie donnée:

Chronopost s'est porté caution pour l'activité Douanes de Chronopost Nouvelle Calédonie pour un montant de 259 K€ auprès de la BNP.

▪ Autres engagements de locations longues durées :

La société a conclu des contrats de location longue durée et le montant des loyers comptabilisés est le suivant :

- Location véhicule : 12 283 K€,
- Baux immobiliers : 43 667 K€,
- Micro-informatique et licence : 2 636 K€,
- Location matériel technique : 6 630 K€.

L'échéancier des loyers restant à payer se présente de la manière suivante :

(En K€)	Montant des loyers restant à payer	- 1 an	+1 an et - 5 ans	+ 5 ans
Location véhicule	18 604	9 046	9 558	0
Location immobilière	305 606	42 782	159 577	103 247
Location matériel informatique et licence	3 668	1 868	1 800	0
Location matériels techniques	5 770	2 966	2 804	0
TOTAL	333 648	56 662	173 739	103 247

b) Engagements reçus

- Avals et cautions reçus d'établissements bancaires pour 6 851 K€,
- Engagement relatif aux contrats de sous-location de baux immobiliers pour 16 721K€,
- Caution bancaire dans le cadre d'un bail de sous-location pour 335 K€.
- Caution de retenue de garantie sur travaux pour 77 K€.

4.2 Effectif à la clôture de l'exercice :

	31/12/2022	31/12/2021
Cadres	1 092	1 051
Agents de Maîtrise	719	660
Employés/Ouvriers	2 757	2 561
TOTAL	4 568	4 272

Equivalent en temps complet

4.3 Rémunérations des membres des organes d'administration et de direction :

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

4.4 Eléments concernant les entreprises liées et les participations :

Les transactions réalisées entre les sociétés du périmètre de consolidation sont effectuées à des conditions de marché.

4.5 Ventilation de l'impôt sur les sociétés :

L'impôt sur les sociétés s'élève à 29 305 K€ au titre de l'exercice 2022 (hors crédits d'impôts et régularisations) et se ventile de la façon suivante :

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	IS correspondant
Résultat d'exploitation	35 229
Résultat financier	-566
Résultat exceptionnel	-1 512
Participation	-3 848
Bénéfice	29 305

4.6 Participation des salariés aux résultats de l'entreprise :

La société a comptabilisé une provision pour participation de 15 034 K€ au titre de l'exercice 2022.

4.7 Accroissements et allègements de la dette future d'impôts :

L'allègement de la dette future d'impôt s'établit à 4 247 K€ taxables au taux de droit commun.

Le montant de l'accroissement futur d'impôt correspond aux amortissements dérogatoires, soit 10 820 K€, et est taxable au taux normal.

4.8 Consolidation Groupe :

Les comptes de la société Chronopost sont consolidés par intégration globale par la société GeoPost SA.

4.9 Intégration fiscale :

Le résultat fiscal de l'exercice 2022 de Chronopost est intégré dans le résultat d'ensemble du Groupe La Poste, conformément à la convention d'intégration fiscale. Le bénéfice fiscal de l'exercice s'élève à 113,5 M€ et s'ajoute au résultat fiscal du groupe.

4.10 Honoraires de commissariat aux comptes :

Le montant des honoraires comptabilisés au titre des prestations réalisées par le commissaire aux comptes s'élève à 141 K€.

4.11 Evénements post-clôture :

Il est à noter qu'aucun événement susceptible d'avoir un impact significatif sur les comptes de Chronopost ne s'est produit postérieurement à la clôture.

CHRONOPOST

Société par actions simplifiée au capital de 32.632.000 euros

Siège social : 3 boulevard Romain Rolland – 75014 PARIS

RCS PARIS 383 960 135

EXTRAIT

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 27 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept juin, GEOPOST, Société Anonyme au capital de 701.573.487 euros, ayant son siège social au 26, Rue Guynemer– 92130 Issy les Moulineaux, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 340 012 392, représentée par Monsieur Yves DELMAS, en qualité de Directeur Général, Associé unique de la Société CHRONOPOST SAS.

A PRIS LES DECISIONS CI-APRES:

[...]

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique, après avoir examiné les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, approuve ces comptes tels qu'ils lui ont été présentés, lesquels font ressortir un bénéfice de 85 355 419,93 euros.

L'Associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 85 355 419,93 euros, de la manière suivante :

- Distribution sous forme de dividende pour un montant de 40 000 000 euros. Le dividende versé par action s'élève à 1,23 euros
- Affectation du solde en compte de report à nouveau créditeur pour un montant de 45 355 419,93 euros.

Le paiement des dividendes sera effectué en deux versements, à savoir un premier versement de 20.000.000 euros le 30 juin 2023, et un second versement de 20.000.000 euros le 30 septembre 2023.

L'Associé unique précise que le montant des dividendes distribués au cours des trois exercices précédents, ont été les suivants :

La société a versé 54.419.524,19 euros de dividendes au titre de l'exercice 2019. Le dividende versé par action s'élève à 1,67 euros.

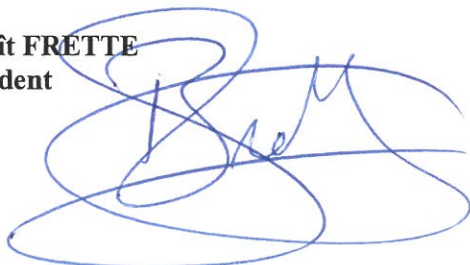
La société a versé 66.400.728,62 euros de dividendes au titre de l'exercice 2020. Le dividende versé par action s'élève à 2,03 euros.

La société a versé 44.000.000 euros de dividendes au titre de l'exercice 2021. Le dividende versé par action s'élève à 1,35 euros.

[...]

Pour extrait certifié conforme

Benoît FRETTE
Président





KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

CHRONOPOST

Société par actions simplifiée

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

CHRONOPOST

Société par actions simplifiée

3, boulevard Romain Rolland - 75014 PARIS

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

CHRONOPOST

Société par actions simplifiée

3, boulevard Romain Rolland - 75014 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'Associé unique de la société CHRONOPOST S.A.S,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CHRONOPOST S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les provisions pour risques et charges.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 25 mai 2023

KPMG SA

Eric AMATO

Associé

CHRONOPOST

Société par actions simplifiée

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

BILAN ACTIF

Rubriques	En K€	Montant Brut	Amortissements	31/12/2022	31/12/2021
Capital souscrit non appelé					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets et droits similaires		86 843	61 867	24 976	21 946
Fonds commercial		261		261	261
Autres		34 311		34 311	34 311
Immobilisations incorporelles en cours		10 572		10 572	9 309
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains		10 819		10 819	10 819
Constructions		39 726	31 387	8 338	9 398
Installations techniques, matériel, outillage		239 505	128 290	111 215	93 606
Autres		200 633	115 566	85 067	65 891
Immobilisations corporelles en cours		27 147		27 147	35 883
Avances et acomptes		896		896	2 577
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Participations par mise en équivalence					
Autres participations		71 890		71 890	71 583
Créances rattachées à des participations		11		11	500
Titres immobilisés de l'activité portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts		458		458	535
Autres immobilisations financières		11 348		11 348	9 999
ACTIF IMMOBILISE		734 420	337 112	397 309	366 618
STOCKS ET EN-COURS					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes		843		843	937
CREANCES					
Créances clients et comptes rattachés		275 491	14 927	260 565	267 336
Autres		103 266	2 771	100 496	67 128
Capital souscrit et appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
Actions propres					
Autres titres					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités		3 852		3 852	1 349
Charges constatées d'avance		12 826		12 826	13 495
ACTIF CIRCULANT		396 279	17 697	378 582	350 245
Primes d'émission d'emprunts à étaler					
Primes de remboursement des emprunts					
Ecart de conversion actif		9		9	75
TOTAL GENERAL		1 130 708	354 809	775 899	716 937

BILAN PASSIF

Rubriques	En K€	31/12/2022	31/12/2021
Capital		32 632	32 632
Primes d'émission, de fusion, d'apport			
Ecart de réévaluation			
Ecart d'équivalence			
Réserve légale		3 263	3 263
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau		60 311	24 784
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		85 355	79 527
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées		43 281	37 514
CAPITAUX PROPRES		224 843	177 720
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques		12 976	11 639
Provisions pour charges		300	430
PROVISIONS		13 276	12 069
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		43	53
Emprunts et dettes financières divers		100 459	102 973
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		227 012	220 991
Dettes fiscales et sociales		138 217	125 367
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		5 493	8 116
Autres dettes		50 763	53 234
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance		15 794	16 415
DETTES		537 781	527 148
Ecart de conversion passif			
TOTAL GENERAL		775 899	716 937

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

<i>Rubriques</i>	<i>En K€</i>	<i>France</i>	<i>Exportation</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>
Ventes de marchandises		2 827		2 827	
Production vendue de biens					
Production vendue de services		1 414 737	327 238	1 741 976	1 698 324
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS		1 414 737	327 238	1 744 803	1 698 324
Production stockée					
Production immobilisée				5 944	5 353
Produits nets partiels sur opérations à long terme					
Subventions d'exploitation				107	323
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transfert de charges				15 119	13 025
Autres produits				2 723	2 505
PRODUITS D'EXPLOITATION				1 768 695	1 719 530
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				6 720	4 764
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					
Autres achats et charges externes				1 275 515	1 256 466
Impôts, taxes et versements assimilés				20 677	13 298
Salaires et traitements				180 300	174 507
Charges sociales				82 183	80 471
DOTATIONS D'EXPLOITATION					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				40 573	37 493
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				1 945	2 320
Dotations aux provisions				9 846	7 808
Autres charges				13 288	12 704
CHARGES D'EXPLOITATION				1 631 046	1 589 831
RESULTAT D'EXPLOITATION				137 649	129 699
QUOTE-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN					
Bénéfice attribué ou perte transférée					
Perte supportée ou bénéfice transféré					
PRODUITS FINANCIERS					
Produits financiers de participations				1 006	1 867
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				26	30
Autres intérêts et produits assimilés				144	36
Reprises sur dépréciations et provisions et transferts de charges				75	120
Différences positives de change				50	5
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
PRODUITS FINANCIERS				1 301	2 057
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				9	75
Intérêts et charges assimilés				3 396	3 440
Différences négatives de change				107	158
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
CHARGES FINANCIERES				3 513	3 672
RESULTAT FINANCIER				-2 211	-1 615
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS				135 438	128 083

COMPTE DE RESULTAT (suite)

Rubriques	En K€	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		171	1
Produits exceptionnels sur opérations en capital		17	168
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		3 679	95 971
PRODUITS EXCEPTIONNELS		3 867	96 140
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		328	92 359
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			211
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		9 447	5 678
CHARGES EXCEPTIONNELLES		9 774	98 248
RESULTAT EXCEPTIONNEL		-5 907	-2 107
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		15 034	14 675
Impôts sur les bénéfices		29 142	31 774
TOTAL DES PRODUITS		1 773 864	1 817 727
TOTAL DES CHARGES		1 688 508	1 738 200
BENEFICE OU PERTE		85 355	79 527



CHRONOPOST SAS

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ETABLIS AU 31/12/2022

SOMMAIRE

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE.....	3
II – REGLES ET METHODES COMPTABLES	3
2.1 Immobilisations incorporelles :	3
2.2 Immobilisations corporelles :	3
2.3 Les autres immobilisations corporelles :	5
2.4 Titres de Participation :	6
2.5 Clients et comptes rattachés :	6
2.6 Dettes et créances en devises :	6
2.7 Valeurs mobilières de placements :	6
2.8 Provisions pour risques et charges :	7
2.9 Produits d'exploitation :	7
2.10 Produits financiers :	7
2.11 Méthode d'évaluation des engagements liés au personnel :	7
III–INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS	8
3.1 Immobilisations incorporelles et corporelles :	8
3.2 Immobilisations financières :	11
3.3 Echéances des créances à la clôture de l'exercice :	13
3.4 Capitaux propres :	13
3.5 Echéances des dettes à la clôture de l'exercice :	14
3.6 Centralisation de trésorerie :	14
3.7 Comptes de régularisation :	14
3.8 Charges à payer et Produits à recevoir :	15
3.9 Etat des provisions :	15
3.10 Décomposition du chiffre d'affaires H.T. :	16
3.11 Autres produits et charges :	16
3.12 Résultat financier :	16
3.13 Résultat exceptionnel :	17
IV - AUTRES INFORMATIONS.....	17
4.1 Engagements hors bilan :	17
4.2 Effectif à la clôture de l'exercice :	18
4.3 Rémunérations des membres des organes d'administration et de direction :	18
4.4 Eléments concernant les entreprises liées et les participations :	18
4.5 Ventilation de l'impôt sur les sociétés :	19
4.6 Participation des salariés aux résultats de l'entreprise :	19
4.7 Accroissements et allègements de la dette future d'impôts :	19
4.8 Consolidation Groupe :	19
4.9 Intégration fiscale :	19
4.10 Honoraires de commissariat aux comptes :	19
4.11 Evénements post-clôture :	19

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

L'année 2022 a marqué le pas après deux années de résultats records portés par le dynamisme du marché de la livraison de colis dans le sillage de la pandémie Covid-19 et des confinements successifs, en raison des chocs géopolitiques et macroéconomiques majeurs de la période (guerre en Ukraine, forte hausse des coûts de l'énergie, inflation record et ralentissement global de la consommation des ménages).

En dépit ces conditions de marché volatiles et défavorables, le chiffre d'affaires de Chronopost a poursuivi sa progression en 2022, atteignant le niveau record de 1 745 M€ au 31 décembre 2022, contre 1 698 M€ au 31 décembre 2021, soit une progression de +2,8%.

Chronopost a fait l'objet d'un contrôle fiscal au cours de l'année 2022 qui a porté sur les exercices comptables 2018 à 2020.

II – REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable General, règlement modifié par les règlements 2015-06 et 2016-07 homologues par arrêtés ministériels des 4 décembre 2015 et 26 décembre 2016.

2.1 Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.
Les frais d'acquisition de ces immobilisations sont comptabilisés en charges.

Les fonds de commerce acquis ne font pas l'objet d'amortissement. Ils peuvent faire l'objet d'une dépréciation le cas échéant.

2.2 Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Depuis le 1^{er} janvier 2005 et conformément au règlement CRC n° 2002-10, une gestion par composant des immobilisations a été mise en place. Les postes concernés sont les « Constructions » et les « Systèmes de mécanisation ». Chaque composant fait l'objet d'une durée d'amortissement distincte correspondant à sa durée d'utilité. La méthode retenue correspond à la méthode rétrospective des coûts amortis.

L'approche par composant peut se résumer ainsi :

1) Les constructions :

La gestion par composant relative aux postes Constructions est la suivante :

Composants	Durée d'utilité
Gros œuvre	20 à 30 ans
Toiture	20 à 30 ans
Menuiserie et Travaux extérieurs	20 à 30 ans
Gros équipements	15 ans
Petits équipements et agencements	5 ans

Le calcul de l'amortissement des composants « Gros Œuvre » et « Toiture » est maintenu sur la durée d'usage. Un amortissement dérogatoire est constaté au titre de la différence entre l'amortissement calculé sur la durée d'utilité et l'amortissement calculé sur la durée d'usage.

Il est à noter qu'au 01.01.2022, une révision du plan d'amortissement des actifs des constructions sur sol propre a été effectuée par l'entreprise.

La révision du plan d'amortissement a concerné les actifs dont la VNC au 31.12.2021 était supérieure à zéro de 3 sites stratégiques de Chronopost détenus en pleine propriété.

Seule la durée des composants relatifs à la structure du bâtiment (charpente, toiture, etc..) a été allongée passant de 20 ans à 30 ans.

Chronopost entend encore les utiliser quelques années compte tenu de leur emplacement privilégié et de leur capacité à offrir un maillage important du territoire en contexte de croissance des volumes.

Cette révision de plan d'amortissement constitue un changement d'estimation comptable. Conformément à l'article 122-5 du PCG, la comptabilisation des impacts de ce changement s'effectue de manière prospective en impactant le résultat de l'exercice en cours et celui des exercices futurs.

2) Les systèmes de mécanisation / automatisation :

La gestion par composant des systèmes de mécanisation s'établit comme suit :

Composants	Durée d'utilité
Mécanique	15 à 20 ans
Electrotechnique	8 à 10 ans
Logiciel	8 ans
Poste Alimentation/Instrument de mesure	8 ans

Le calcul de l'amortissement du composant Mécanique est maintenu sur la durée d'usage. Un amortissement dérogatoire est constaté au titre de la différence entre l'amortissement calculé sur la durée d'utilité et l'amortissement calculé sur la durée d'usage.

Il est à noter qu'au 01.01.2019, une révision du plan d'amortissement des actifs de mécanisation et d'automatisation a été effectuée par l'entreprise.

Cette révision est basée sur le retour d'expérience lié à l'exploitation de ces actifs sur les sites majeurs de l'entreprise.

Compte tenu du niveau technologique et de la matérialité financière de ces actifs, il a été décidé légitimement et pertinent d'étendre les conclusions établies par les experts techniques sur l'ensemble des systèmes de mécanisation et d'automatisation de l'entreprise et par conséquent, d'ajuster les durées d'utilisation des composants sous-jacents.

Cet ajustement a pour conséquence d'allonger les durées de vie moyenne :

- Mécanisations : allongement de 7 ans à 13 ans,
- Automatisation : allongement de 12 ans à 16 ans.

Cette révision de plan d'amortissement constitue un changement d'estimation comptable.

Conformément à l'article 122-5 du PCG, la comptabilisation des impacts de ce changement s'effectue de manière prospective en impactant le résultat de l'exercice en cours et celui des exercices futurs.

2.3 Les autres immobilisations corporelles :

Le tableau suivant récapitule les durées d'utilité appliquées à chaque nature d'immobilisation :

Postes	Durée d'utilité	Mode Amortissement
Logiciels	1 à 5 ans	Linéaire
Matériels et Outillages	3 à 15 ans	Linéaire/Dégressif
Agencements et installations	5 à 15 ans	Linéaire/Dégressif
Matériel de transport - Véhicule d'exploitation	8 ans	Linéaire
Matériel de transport - Autres véhicules	3 ans	Linéaire
Matériel de bureau	5 ans	Linéaire
Matériel informatique	3 à 4 ans	Linéaire /Dégressif
Mobilier de bureau	10 ans	Linéaire

La société comptabilise en amortissement dérogatoire la différence entre l'amortissement dégressif et l'amortissement linéaire.

Il est à noter qu'au 01.01.2022, une révision du plan d'amortissement des actifs des installations générales, aménagements et agencements et du matériel de vidéosurveillance a été effectuée par l'entreprise.

Les installations générales, aménagements et agencements :

Il s'agit des travaux d'aménagements réalisés par Chronopost sur un bâtiment en location. Les travaux d'aménagement "démontables" comme les travaux d'électricité (courant fort), les aménagements de bureaux (cloisons), les installations informatiques, le rayonnage, les chambres froides modulaires. Ces aménagements ne sont pas ancrés dans la structure du bâtiment. Compte tenu de la durée du bail et de leur durée d'utilisation prévue, la durée d'amortissement passe à 12 ans.

Le matériel de vidéosurveillance :

Les évolutions technologiques de ces équipements et notre longue expérience en la matière nous ont amenés à constater que la durée de vie des matériels augmentait grâce aussi à un entretien régulier et la mise en place de contrats de maintenance annuelle.

Cet ajustement a pour conséquence de prolonger la durée de ces équipements à 7 ans.

Cette révision de plan d'amortissement constitue un changement d'estimation comptable. Conformément à l'article 122-5 du PCG, la comptabilisation des impacts de ce changement s'effectue de manière prospective en impactant le résultat de l'exercice en cours et celui des exercices futurs.

2.4 Titres de Participation :

Les titres de participation sont comptabilisés au coût d'acquisition et dépréciés sur la base de la valeur d'utilité lorsque cette dernière est inférieure au coût d'acquisition.

La valeur d'utilité tient compte principalement de la situation nette corrigée de la société, et le cas échéant, des plus-values latentes et de la capacité bénéficiaire immédiate ou à court terme.

2.5 Clients et comptes rattachés :

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale.

- Les provisions pour dépréciation des créances clients et des avoirs à émettre sont calculés : soit au cas par cas, en fonction de l'appréciation du risque de non recouvrement.
- Soit en fonction du risque de non-recouvrement compte tenu du rating clients et de l'âge de ces créances.

2.6 Dettes et créances en devises :

Les dettes et les créances libellées en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la clôture de l'exercice.

Les écarts résultant de cette conversion sont inscrits au bilan dans le poste intitulé « différence de conversion-actif » ou « différence de conversion-passif ».

Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risque, sauf si elles sont compensées par une couverture de change, ou par des profits dans le cadre d'une position globale de change.

2.7 Valeurs mobilières de placements :

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur coût d'acquisition. Une provision est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

2.8 Provisions pour risques et charges :

Une provision est comptabilisée dès qu'une obligation existe à l'encontre de la société, et qu'il est probable ou certain qu'elle engendrera une charge sans contrepartie au moins équivalente.

2.9 Produits d'exploitation :

Le chiffre d'affaires est enregistré lors de la réalisation de la prestation. Les produits prépayés vendus et restant à utiliser sont comptabilisés en produits constatés d'avance.

2.10 Produits financiers :

Les dividendes des filiales et participations sont comptabilisés en produits financiers à la date de la décision de la distribution par les assemblées générales des sociétés concernées.

Les produits financiers comprennent également les intérêts sur comptes courants.

2.11 Méthode d'évaluation des engagements liés au personnel :

Ces engagements comprennent les engagements relatifs aux indemnités de fin de carrière qui sont mentionnés en engagements hors bilan. Ces engagements sont évalués selon la méthode dite « rétrospective des unités de crédit projetées », qui est une méthode d'évaluation statistique basée sur un jeu d'hypothèses actuarielles visant à appréhender la valeur de l'engagement comme la valeur actuelle (actualisée) des montants futurs que la société s'attend statistiquement à verser.

Ces engagements sont calculés charges sociales comprises et représentent la valeur actuelle probable des droits acquis évalués, en tenant compte des augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turn-over et des probabilités de survie.

Changement de méthode comptable au 1er janvier 2021 :

Suite à la décision IFRS IC validée par l'IASB en mai 2021 sur la période d'étalement des engagements sociaux dans les régimes de retraite à prestations définies et plafonnées en durée et conformément à la recommandation de l'ANC n°2013-02 du 7 novembre 2013 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires pour les comptes annuels et les comptes consolidés établis selon les normes comptables françaises mise à jour en novembre 2021 qui introduit un choix de méthodes relatif à la répartition des droits à prestations pour les régimes à prestations définies, La Poste a opté pour la méthode telle que posée par la décision IFRS IC.

Ainsi, l'étalement de la charge est désormais réalisé sur le nombre d'années correspondant à celui qui sera retenu au moment du départ du salarié pour déterminer le montant de son indemnité de départ.

III-INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS

Toutes les données chiffrées ci-après sont exprimées en K€ sauf mention particulière.

3.1 Immobilisations incorporelles et corporelles :

Les principaux mouvements en valeur brute s'analysent comme suit :

Poste (K€)	Valeur brute au 31-12-2021	Acquisitions 2022-12 (1)	Virement poste à poste (1)	Cessions 2022-12 (2)	Valeur brute au 31-12-2022
Concessions et droits similaires - logiciels	101 316	(a) 5 256	(a) 6 165	28 132	84 605
Licences	3 354	(a) 217	(a) 74	1 407	2 238
Droit au bail	261				261
Fonds de commerce	34 311				34 311
Immobilisations en cours incorporelles	9 309	7 610	-6 347		(g) 10 572
Immobilisations incorporelles	148 551	13 083	-108	29 539	131 987
Terrains	10 819				10 819
Constructions	39 726				39 726
Matériels et outillages	49 402	(b) 8 767	(b) 5 040		63 209
Mécanisations	157 414	(c) 10 599	(c) 8 284		176 297
Installations et agencements	112 868	(d) 12 934	(d) 9 729	225	135 306
Matériels de transport	16 957	3 150	123		20 230
Mobilier, matériel de bureau et matériel informatique	48 496	(e) 4 217	(e) 4 774	12 391	45 096
Immobilisations en cours corporelles	35 884	19 105	-27 842		(g) 27 147
Avance- acompte versé sur immo corp.	2 577	1 212	-2 893		(h) 896
Immobilisations corporelles	474 143	59 984	-2 785	12 616	518 726
TOTAL	622 694	73 067	-2 893	42 155	650 713

1) Les acquisitions :

(a) Des développements informatiques ont été mis en service au 31 décembre 2022 pour une valeur totale de 11 712 K€. Ces développements concernent essentiellement les projets informatiques relatifs au transport, aux solutions clients, commercial, aux projets stratégiques et méthodes, aux projets business Intelligence.

(b) Les matériels de production s'élèvent à 13 807 K€ et concernent essentiellement :

✎ L'équipement des sites en petits matériels de production tels que des convoyeurs, télescopiques, pèses essieux etc... pour un total de 1 057 K€.

✎ L'équipement des sites pour l'activité de distribution de produits sous température dirigée pour un total de 8 914 K€ (surgélateurs, roll et caisses isothermes), installés sur agences et Hub,

✎ L'équipement de balances et matériels de production (3 836 K€).

(c) Les machines de tri (mécanisations) s'élèvent à 18 883 K€ et concernent essentiellement :

- ✎ Les Hubs (9 234 K€)
- ✎ Les agences (8 182 K€)

(d) Les installations et aménagements s'élèvent à 22 663 K€ et concernent essentiellement :

- ✎ Les travaux de cloisons, toiture, autres aménagements pour 10 654 K€,
- ✎ Des travaux électriques pour 7 259 K€,
- ✎ La sécurisation de nos sites pour 4 108 K€,
- ✎ Des travaux de chambres froides pour 642 K€.

(e) Ce poste d'élève à 8 991 K€ et concerne essentiellement :

- ✎ Matériels informatiques pour un total de 5 643 K€,
- ✎ Matériels informatiques pour les livraisons (PSM) pour 2 812 K€.

(g) Le poste « Immobilisations en cours » représente un total de 37 719 K€ et se compose :

- D'immobilisations incorporelles pour une valeur de 10 572 K€ comprenant de nombreux projets informatiques en cours et tous les projets liés à l'amélioration de notre activité dans le suivi des colis.

- D'immobilisations corporelles s'élevant à 27 147 K€ composées essentiellement :

- ✎ Mécanisation des Hub pour 10 302 K€,
- ✎ Mécanisation des agences pour 4 727 K€,
- ✎ Matériel informatique pour 1 826 K€,
- ✎ Installations électriques pour l'activité « santé » pour 1 670 K€,
- ✎ Matériel de traçabilité pour 420 K€,
- ✎ Et divers travaux électriques, d'aménagements, et des équipements industriels pour 8 202K€.

(h) Le compte 238800 correspond à des acomptes versés sur immobilisation.

Le tableau des amortissements se présente comme suit :

POSTE (K€)	Solde au 31/12/2021	Dotations 2022	Reprises 2022	Solde au 31/12/2022
Concessions et droits similaires - Logiciels	79 382	8 538	28 132	59 788
Licences	3 341	145	1 407	2 079
Immobilisations incorporelles	82 723	8 683	29 539	61 867
Constructions	30 328	1 060		31 387
Matériels et outillages	35 860	6 320		42 180
Mécanisations	77 351	8 760		86 112
Agencements, Installations	63 791	8 120	225	71 686
Matériels de transport	7 648	1 996		9 644
Mobilier, mat. de bureau et info.	40 993	5 634	12 391	34 236
Immobilisations corporelles	255 971	31 890	12 616	275 245
TOTAL	338 694	40 573	42 155	337 112

Le tableau des immobilisations en valeur nette se présente ainsi :

Valeur Nette (K€)	31/12/2021	31/12/2022
Concessions et droits similaires Logiciels	21 934	24 817
Licences	13	159
Droit au bail	261	261
Fonds de commerce	34 311	34 311
Immobilisations en cours	9 309	10 572
Immobilisations incorporelles	65 828	70 120
Terrains	10 819	10 819
Constructions	9 398	8 338
Matériels et outillages	13 543	21 031
Mécanisations	80 062	90 184
Installations et agencements	49 078	63 621
Matériels de transport	9 309	10 585
Mobilier, mat. de bureau et informatique	7 504	10 861
Immobilisations en cours	38 460	28 043
Immobilisations corporelles	218 173	243 482
TOTAL	284 001	313 602

3.2 Immobilisations financières :

POSTE (K€)	Valeur brute au 31/12/2021	Augmentation	Diminution	Valeur brute au 31/12/2022
Titres de participation	71 583	307	0	71 890
Créances rattachées à des participations	500	170	670	0
Prêts	535	166	244	456
Autres immobilisations financières	9 999	1 409	60	11 348
TOTAL	82 618	2 052	974	83 693

POSTE (K€)	Solde 31/12/2021	Dotation	Reprise	Solde 31/12/2022
Provision sur titres de participations	0			0
Provision sur créances rattachées	0			0
Provision sur autres immo. financières	0			0
TOTAL	0	0	0	0

La variation des titres de participation et des créances rattachées s'explique notamment comme suit :

- Recapitalisation de Chronopost Mauritius Ltd à hauteur de 100 K€ par apport en numéraire et compensation de compte courant
- Remboursement reçu de l'avance en compte courant Pour de Bon (500 K€).

Par ailleurs, Chronopost a accordé en 2022 un prêt de 166 K€ à sa filiale DPD Fresh Belux.

La liste des filiales et participations se présente ainsi :

Tableau des filiales et participations (1ère partie) (K€)	Quote part du capital détenu	Capital	Capitaux propres autres que le capital et le résultat	Résultat du dernier exercice clos	CA HT du dernier exercice
SCI Intelimmo	100%	16	3 009	777	1 206
Delifresh	100%	100	665	-2 803	10 318
Chronofresh	100%	4 701	5 539	8 829	110 484
360° Services	100%	100	566	501	8 017
Chronopost Nouvelle Calédonie (**)	60%	8	1	280	1 843
Alturing	50%	37	4	173	19 165
Chronopost Mauritius Ltd (**)	75%	629	93	263	4 379
Pour De Bon	45%	5 348	-5 927	-559	3 254
DPD Fresh Belux	25%	4 000	-2 334	-2 020	1 594

* Données financières provisoires

** Comptes tenus en devise locale. Convertis selon le cours de clôture :

Roupie Mauricienne pour Chronopost Mauritius;

Franc Pacifique pour Chronopost Nouvelle Calédonie.

Tableau des filiales et participations (2ème partie) (K€)	Valeur comptable des titres au 31/12/2022		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
	Brute	Nette		
Filiales				
SCI Intelimmo	15	15		799
Delifresh	10 577	10 577		
Chronofresh	50 491	50 491		
360° Services	6 031	6 031		
Chronopost Nouvelle Calédonie	352	352		99
Alturing	250	250		89
Chronopost Mauritius Ltd	711	404	290	
Pour De Bon	2 401	2 401		
DPD Fresh Belux	1 000	1 000	166	
TOTAL	71 828	71 521	456	986

3.3 Echéances des créances à la clôture de l'exercice :

Echéances des créances à la clôture (K€)	Montant brut	Dont à un an au plus	Dont à plus d'un an et à moins de 5 ans
Autres immobilisations financières	11 348		11 348
Créances rattachées à des participations	11	11	
Prêts	458	168	290
Créances d'exploitation	375 987	375 987	
TOTAL	387 805	376 166	11 638

3.4 Capitaux propres :

Eléments (K€)	31/12/2021	Résultat 2022	Affectation du résultat 2021	31/12/2022
Capital	32 632			32 632
Réserves légales	3 263			3 263
Autres réserves	0			0
Report à nouveau	24 784		35 527	60 311
Prime d'émission	0			0
Résultat net	79 527	85 355	-79 527	85 355
Provisions réglementées	37 514	5 768		43 281
Distribution Dividendes			44 000	
TOTAL	177 721	91 123	0	224 843

Nombre d'actions	32 632			32 632
------------------	--------	--	--	--------

Valeur nominale	1			1
-----------------	---	--	--	---

Conformément à la décision de l'Associé unique du 20 juin 2022, la société a distribué 44 000 K€ de dividendes aux actionnaires au titre de l'exercice.

3.5 Échéances des dettes à la clôture de l'exercice :

Échéances des dettes à la clôture (K€)	Montant brut	Dont à un an au plus	Dont à plus d'un an et à moins de 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	43	43	-	-
Emprunts et dettes financières	100 459	35 397	58 246	6 816
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	227 012	227 012	-	-
Dettes fiscales et sociales	138 217	138 217	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 493	5 493	-	-
Autres dettes	50 763	50 763	-	-
Produits constatés d'avance	15 794	15 794	-	-
TOTAL	537 781	472 718	58 246	6 816

Les dettes à plus d'un an sont constituées des emprunts souscrits auprès de GeoPost pour un montant de 62 331 K€ et de dépôts de garantie reçus pour 2 731 K€.

3.6 Centralisation de trésorerie :

La centralisation de trésorerie mise en place par GeoPost depuis mars 2003 avec la HSBC et la Société Générale est toujours en vigueur au 31 décembre 2022.

Le solde des opérations journalières est mis à zéro quotidiennement et est transféré sur un compte bancaire de GeoPost.

Les soldes comptables débiteurs ou créditeurs représentent donc à la date de clôture comptable les écritures en rapprochement bancaire, reprenant les opérations engagées et comptabilisées par la société, non encore débitées ou créditées par l'organisme financier.

3.7 Comptes de régularisation :

La société a comptabilisé des charges constatées d'avance pour un montant de 12 826 K€ et des produits constatés d'avance liés à l'exploitation pour 15 794 K€.

Le poste « Charges constatées d'avance » concerne principalement les loyers et charges immobiliers facturés d'avance par les fournisseurs.

Le poste « Produits constatés d'avance » est composé principalement du montant des PAE (Prêt à Expédier) dont la prestation de transport associée n'a pas encore été réalisée.

3.8 Charges à payer et Produits à recevoir :

Charges à payer et Produits à recevoir (K€)	31/12/2022	31/12/2021
Clients et comptes rattachés	32 133	27 434
Autres créances	565	147
Intérêts courus sur établissements financiers	2	13
Total des Produits à recevoir	32 700	27 594
Intérêts courus sur emprunts	2 727	2 744
Dettes sur fournisseurs et comptes rattachés	186 257	179 565
Dettes sur immobilisations	2 001	4 320
Dettes fiscales et sociales	69 394	71 746
Autres dettes	43 660	45 732
Intérêts courus sur découverts	30	37
Total des Charges à payer	304 069	304 144

3.9 Etat des provisions :

(En K€)	31/12/2021	Dotations	Reprises	31/12/2022	Reprises pour utilisation	Reprises pour Non utilisation
Risques liés au personnel	2 687	3 882	1 373	5 197	863	510
Risques d'exploitation	6 773	5 605	5 974	6 404	(a) 3 980	1 994
Risques pour litiges	2 104	129	867	1 366	(b) 408	459
Risques filiales	0			0	(c)	
Risques change	75	9	75	9		75
Provision pour charge	430	230	360	300	(d) 54	306
Provisions risques et charges	12 069	9 855	8 649	13 276	5 306	3 343
Participation + créances rattachées	0			0	(e)	
Clients	17 050	804	2 927	14 927	(f)	
Autres débiteurs	2 718	1 141	1 089	2 771		
Provisions pour dépréciation	19 768	1 945	4 015	17 697		
Total général	31 838	11 800	12 664	30 973		
Dont dotations d'exploitation		11 791	12 589			
Dont dotation financières		9	75			
Dont dotations exceptionnelles						

(a) La provision pour risque d'exploitation concerne essentiellement les provisions pour sinistres de l'activité de transport de colis suite aux réclamations des clients dans le délai imparti d'un an. Cette provision est calculée à partir des données récupérées dans la base « Colis », à savoir le nombre d'objets volés saisis dans la base « Transport », valorisées en fonction des montants remboursés par type de colis transportés. Le montant de cette provision est affiné depuis 2006 pour tenir compte du taux de réclamation des clients.

(b) Cette provision permet de couvrir les risques liés aux contentieux judiciaires.

(c) Cette provision permet de couvrir le risque encouru sur les filiales à hauteur de la situation nette négative et/ou de tenir compte d'un risque financier.

(d) Cette provision permet de couvrir les charges découlant de nos obligations contractuelles (obligation de remise en état, clause de dédit, etc...).

(e) Les dotations et reprises effectuées au titre des participations et créances rattachées sont constatées pour couvrir les risques encourus sur les filiales.

(f) Les dotations et reprises constatées sur les créances clients proviennent essentiellement du passage des créances ordinaires et des créances douteuses en pertes sur créances irrécouvrables et des efforts de recouvrements sur l'exercice.

Provisions réglementées :

L'entreprise comptabilise en amortissement dérogatoire la différence entre les annuités dégressives et les annuités linéaires des biens acquis à partir du 1^{er} janvier 1994.

A partir du 1^{er} janvier 2005, ce poste concerne également l'amortissement dérogatoire constitué suite au maintien de la durée d'usage sur les composants « Gros Œuvre », « Toiture » et « Mécanique ».

Montant au 31/12/2021	Dotations 2022	Reprises 2022	Montant au 31/12/2022
37 514	9 447	3 679	43 281

3.10 Décomposition du chiffre d'affaires H.T. :

(En K€)	2022	2021
Chiffre d'affaires France	1 417 564	1 385 399
Chiffre d'affaires Export	327 238	312 925
Total	1 744 803	1 698 324

3.11 Autres produits et charges :

Le montant des « Autres charges » de 13 288 K€ se compose essentiellement de redevances de licences versées, d'indemnités clients SAV et de passage en pertes des créances irrécouvrables, créances par ailleurs provisionnées.

Les « Autres produits », d'un montant de 2 723 K€, correspondent principalement aux indemnités pour retard de paiement facturés à nos clients.

3.12 Résultat financier :

La perte financière 2022 s'élève à (2,2 M€) contre une perte de (1,6 M€) en 2021. Ce résultat s'explique principalement par les intérêts générés relatifs aux emprunts contractés auprès de la holding GeoPost et des dividendes reçus des filiales

3.13 Résultat exceptionnel :

La variation à la baisse du résultat exceptionnel (passant d'un montant de (2,1 M€) en 2021 à un montant de (5,9 M€) en 2022) s'explique notamment par la hausse des dotations aux amortissements dérogatoires.

IV - AUTRES INFORMATIONS

4.1 Engagements hors bilan :

a) Engagements donnés :

▪ Indemnités de départ à la retraite :

Les engagements en matière d'indemnités de fin de carrière s'élèvent à 11 184 K€ au 31 décembre 2022 (contre 11 190 K€ au 31 décembre 2021). Ces engagements ont été calculés sur la base des hypothèses suivantes :

- Date des données = décembre 2022
- Taux d'inflation = 2,20 %
- Taux d'actualisation = 3,80 %
- Date de l'actualisation = décembre 2022
- Progression future des salaires = 2,20 %
- Age de départ à la retraite = 65 ans pour tous
- Conditions de départ = départ volontaire
- Charges sociales moyennes = 43,58%
- Méthode actuarielle = Méthode des unités de crédit avec salaire projeté et services proratés (PUC)

▪ Garantie donnée:

Chronopost s'est porté caution pour l'activité Douanes de Chronopost Nouvelle Calédonie pour un montant de 259 K€ auprès de la BNP.

▪ Autres engagements de locations longues durées :

La société a conclu des contrats de location longue durée et le montant des loyers comptabilisés est le suivant :

- Location véhicule : 12 283 K€,
- Baux immobiliers : 43 667 K€,
- Micro-informatique et licence : 2 636 K€,
- Location matériel technique : 6 630 K€.

L'échéancier des loyers restant à payer se présente de la manière suivante :

(En K€)	Montant des loyers restant à payer	- 1 an	+1 an et - 5 ans	+ 5 ans
Location véhicule	18 604	9 046	9 558	0
Location immobilière	305 606	42 782	159 577	103 247
Location matériel informatique et licence	3 668	1 868	1 800	0
Location matériels techniques	5 770	2 966	2 804	0
TOTAL	333 648	56 662	173 739	103 247

b) Engagements reçus

- Avals et cautions reçus d'établissements bancaires pour 6 851 K€,
- Engagement relatif aux contrats de sous-location de baux immobiliers pour 16 721K€,
- Caution bancaire dans le cadre d'un bail de sous-location pour 335 K€.
- Caution de retenue de garantie sur travaux pour 77 K€.

4.2 Effectif à la clôture de l'exercice :

	31/12/2022	31/12/2021
Cadres	1 092	1 051
Agents de Maîtrise	719	660
Employés/Ouvriers	2 757	2 561
TOTAL	4 568	4 272

Equivalent en temps complet

4.3 Rémunérations des membres des organes d'administration et de direction :

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

4.4 Eléments concernant les entreprises liées et les participations :

Les transactions réalisées entre les sociétés du périmètre de consolidation sont effectuées à des conditions de marché.

4.5 Ventilation de l'impôt sur les sociétés :

L'impôt sur les sociétés s'élève à 29 305 K€ au titre de l'exercice 2022 (hors crédits d'impôts et régularisations) et se ventile de la façon suivante :

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	IS correspondant
Résultat d'exploitation	35 229
Résultat financier	-566
Résultat exceptionnel	-1 512
Participation	-3 848
Bénéfice	29 305

4.6 Participation des salariés aux résultats de l'entreprise :

La société a comptabilisé une provision pour participation de 15 034 K€ au titre de l'exercice 2022.

4.7 Accroissements et allègements de la dette future d'impôts :

L'allègement de la dette future d'impôt s'établit à 4 247 K€ taxables au taux de droit commun.

Le montant de l'accroissement futur d'impôt correspond aux amortissements dérogatoires, soit 10 820 K€, et est taxable au taux normal.

4.8 Consolidation Groupe :

Les comptes de la société Chronopost sont consolidés par intégration globale par la société GeoPost SA.

4.9 Intégration fiscale :

Le résultat fiscal de l'exercice 2022 de Chronopost est intégré dans le résultat d'ensemble du Groupe La Poste, conformément à la convention d'intégration fiscale. Le bénéfice fiscal de l'exercice s'élève à 113,5 M€ et s'ajoute au résultat fiscal du groupe.

4.10 Honoraires de commissariat aux comptes :

Le montant des honoraires comptabilisés au titre des prestations réalisées par le commissaire aux comptes s'élève à 141 K€.

4.11 Evénements post-clôture :

Il est à noter qu'aucun événement susceptible d'avoir un impact significatif sur les comptes de Chronopost ne s'est produit postérieurement à la clôture.